

Europe. Europe.

[illegible]

11/2
awb

major to

1802

μαίνας τις βγαλμένης

Въ нѣмъ не было ни души въ то время

Twygen: ^{As} m'is nig. superhians ochr
saler m'itans. Apisoz

Es lauzin, even

Προς Αδελφόν μου.

Αγαπά' αὐτὸς δὲ Μὲντος ὑπογράφει ἐπὶ περὶ τοῦ Συνεργείου
 τοῦτο ἱερουργίας, παραχρῆν δὲ ἐνταῦθα περὶ τοῦ διδαντὸς, καὶ διὰ
 ἀνδρῶν ἡμετέρων, ἐγγενὲς εἰς ὅσον τοῦ ἀποστόλου νομίζω ἵνα
 τοῦτο ὑπόχρεον τοῦ ἀποσ. Μ. Κορυνθίων ἀπὸ Γερμανοῦ Βογορίδου δὲ
 γέγονα 16000, ὅσοι ἐν αὐτῷ ἐξήκοντα χιλιάδες. αὐτὸς γὰρ ὁ ὑπογράφων
 περὶ τοῦτο Μικροῦτος, ὡς περὶ τοῦ ἀποστόλου τοῦ ἀποστόλου
 μετὰ ὑπόχρεον νομίζω καὶ ἵνα αὐτὸς, ὅσον τοῦτο τοῦ ἀποστόλου
 πῦρ τοῦ Μουρῆ, ἐγγενὲς δὲ ἐγγενὲς τοῦ ἀποστόλου καὶ ἀγαπᾷ τὸν
 τοῦ, ἐν ὅσῳ τοῦ ἀποστόλου καὶ ἐγγενὲς, ἀποστόλου καὶ τοῦ ἀποστόλου
 τοῦ ἀποστόλου τοῦ ἀποστόλου ἐγγενὲς χιλιάδες γέγονα δὲ τοῦ
 οὐ χιλιάδες γέγονα, καὶ δὲ ἀποσ. Κορυνθίων ὑπόχρεον τοῦ ἀποστόλου
 τοῦ, δὲ ὅσον τοῦ ἀποστόλου. ὅσον καὶ ἐγγενὲς τοῦ ἀποστόλου
 καὶ ἀποστόλου. ὡς καὶ τοῦ ἀποστόλου.

/ὑποχρ./ ὡς περὶ τοῦ ἀποστόλου.

Londres le 7 Septembre 1858.

Monsieur l'ambassadeur,
Le Maréchal vient de se
rappeler que c'est demain le
8 Septembre, anniversaire de
la prise de Sébastopol et
il trouve qu'il trait
beaucoup mieux de dîner
chez lui demain au lieu
de Genève - Voyez si la
chose est possible.

et si votre Excellence et
Son Excellence fuad Racha
peuvent s'arranger de
ce petit changement
M. le Maréchal en sera
charmé -

Je vous prie donc
Monsieur l'ambassadeur,
d'avoir l'obligeance
d'en dire un mot à
S. E. fuad Racha
et de me faire

connaître sans retard
si cela est possible.

Je suis avec respect
de votre Excellence, le
très obéissant serviteur

St. Colonel aide de camp

R. Appy

دورنیا

1000

[illegible]

مرکز ۵۵۷۵

Chère Excellence,

M.^r Albert Romano, un artiste
de beaucoup de talents et qui s'est
rendu à Paris dans le but de
produire ses mérites desire avoir
l'honneur de gagner la haute
protection de Madame la
Princesse de Brancovano, votre
fille. Je viens dans ce but
prier vivement Votre Excellence
de vouloir bien me délivrer une
lettre de recommandation que
je serai heureux de transmettre
à M.^r Romano,

Je remercie d'avance Votre
Excellence et je la prie d'agréer
l'hommage de mon profond
respect

Muni

Samedi, 28 août 1820.

A Son Excellence M. J. de Musurus. M. de la.
Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire de
Sa Majesté Impériale le Sultan à La Cour
Britannique.

Votre Excellence.

Encore un mois s'est presque écoulé dans
la vaine attente que la réitération de l'offre des
Moyens de Défense de ma création serait au moins
écoutée du gouvernement.

Le "Bureau d'Ordre" ne me daigne plus
de réplique, et ma démarche même auprès du
Membre du Parlement, Mr. Cobden, pour y attirer
l'attention de la Chambre, dans un moment si propice,
n'a amené au 5 du mois qu'à une courte réplique
indéfinie, quoique je lui ai adressé au long, deux
fois depuis à ce sujet.

Votre Excellence aura pu juger, par les
débats des Partis qui composent notre législature
dans les Séances de Vendredi et Samedi, les 23 & 26.
sur le "Militia Bill", qu'en dépit de toutes nos
lumières, notre Science Politique et notre Patriotisme
si éclairés, ~~que~~ même sur un sujet qu'à l'avis
de tous concerne si étalamment, notre future, c'est
moins l'Intérêt Commun de l'État et du Souverain
que l'Égoïsme des factions qui régit dans les Conseils
de notre Reine.

Sous de telles auspices dans l'Assemblée
Représentative même; des Ministres Officiels du
Gouvernement présent, comme du passé, je ne
puis attendre aucun accueil à ma proposition
si importante quelle soit, car l'Esprit Officiel
chez nous, même, est le plus inacceptable séjour
du préjugé.

de la Porte Ottomane n'est basée que sur les jalousies
mutuelles des Puissances Chrétiennes; jalousies
provenant de la difficulté, sinon l'impossibilité
de faire un sans partage de ses dépouilles, surtout
de la Spolia Opima - l'Impériale Stamboul.

Ce sentiment se vit resuscité entre l'Empereur
Alexandre de Russie et Napoléon. Les résultats
de la dernière guerre Russo-Turque, de 1828-9, ont
encore plus fortement réveillé ce dictum.

Mais il n'est point moins dérogeant, ⁿⁱ moins
offensant pour la Turquie et le Sultan, comme
Souverain Pouvoir, que le dire, que: cette Puissance
doit et faut se soumettre en tout à être gouvernée
par la Politique des Cabinets de l'Occident.

Dans la guerre de 28-9 prise à l'improvise
et sans préparation; au milieu de la lutte
interne contre les Réformes du Sultan Mahmud
il a cependant conté à la Russie deux Campagnes
pénibles et des pertes énormes pour atteindre Adrianople.

La loyauté de la population Musulmane - son
attachement à celui qui comme Chef de leur Nation
et de leur Loi, fut le Représentant de la Famille
qui pour 30 générations avait régné sur elle, portèrent
la Nation à travers cette crise - et tellement,
qu'au moment de conclure la Paix (j'étais
alors sur les frontières de la Turquie) le
Maréchal Diebitsch se trouva dans une position
des plus périlleuses, et sa ligne d'opérations menacée
par 50,000 Armants sous le Pascha de Scutari.

En sus, la défense héroïque de 53 jours, d'Izjet
- Mehmed, dans Varna, ville intenable pour toutes

Exclusivement préoccupés de leurs vues et leurs intérêts individuels, au lieu d'être animés par un esprit impartial et jaloux à examiner et encourager le progrès de l'Art Défensif, devenu en ce jour le seul et vrai secret de toute sûreté et indépendance Nationale; ils ne songent qu'à la conservation de la Suprématie des abus du système existant - système qui depuis le commencement du siècle a failli dans tous les États de l'Europe à repousser la supériorité numérique d'un Agresseur.

Si Votre Excellence me daignera votre attention, je vais détailler autant que les bornes d'une lettre me le permettront, sur quel point de vue l'Invention Militaire que j'ai amené à bout, donnera à la Dynastie Ottomane cet élément de force réquis, au jour où nous sommes, à cette garantie de sûreté, quelle aurait, donné à ma Patrie.

En envisageant l'État de Paix actuelle de l'Europe, Votre Excellence m'accordera, qu'il n'est maintenant que par des dépenses plus énormes que celles qu'exigeait autrefois la guerre même! L'accroissement de force Militaire devenu la condition habituelle de tous les États de l'Europe, provient de l'expérience faite dans les guerres du dernier demi siècle, de la faiblesse des Moyens de Défense, en dépit même de leur force apparente.

Tous les États du continent sans exception, ont été successivement envahis, et presque toutes les Capitales ont vu flotter tour à tour sur leurs toits les drapeaux étrangers. - Cependant, aucun n'a reproché à l'habileté de ses généraux, ni au courage et dévouement de ses troupes. - Donc, ce sont les Moyens

d'Attaque qui ont été plus efficaces que les Moyens de Défense !

C'est à cause que je saurais donner la supériorité et par l'application d'une Arme plus efficace pour la Défense qu'aucune en usage jusqu'ici, cette Paix si désirable pour tous les peuples, peut être maintenant plus sûrement et avec une économie immense d'argent, et de force militaire.

L'Expérience des tristes défaites éprouvées par tous les États dans les dernières guerres exerçant son autorité sur les Cabinets de tous les Souverains, ils ont cru ne pouvoir se fier qu'à la supériorité numérique de leurs troupes ! Et vis à vis du nouvel élément de Pouvoir agressif, donné à la France et à la Russie par une Marine à Vapeur, l'Angleterre se trouve dans la même Catégorie que les autres Puissances continentales, par rapport à la facilité d'être abordée à l'avenir ! Oroyant ne pouvoir ^{mieux} ~~me~~ faire, aussi, le Gouvernement Anglois veut les imiter par l'augmentation numérique de ses troupes de terre, et va imposer au pays les mêmes dépenses pour rien obtenir que les mêmes résultats inefficaces au jour d'épreuve !

Le Gouvernement Anglois s'est obstiné à repousser l'offre réitérée des fruits de mes travaux. Dans un Gouvernement Représentatif les intérêts personnels sont trop inabornables pour en espérer raison, et de nouveau j'en fais l'offre à Votre Excellence pour S. M. le Sultan, qui par son adoption saura défier ses plus puissants ennemis et réhabiliter la Turquie de son Rang de Puissance Européenne de première Classe.

Il a été dit, depuis le temps de l'Empereur Joseph 2. d'Autriche, que : la garantie de l'existence

autres troupes que des troupes Ottomanes - Ville dont les défenses ne consistoient qu'en un vieux mur bastionné de 11 pieds de haut, avec un fossé irrégulier - sans ouvrages avancés, sans chemin couvert, et glacis; et on à l'instant quelle fut livrée par la trahison de Jusuf Pacha, les assiégeants étoient maîtres que du sol occupé par leur sappe!! —

Tout - tout enfin proclamait, à l'Europe combien l'Ottoman possédait, encore de vitalité Nationale, et que la bestie guerrière Asiatique qui avait fait palir l'Occident, n'étoit point encore éteinte au pied du Balkan.

Votre Excellence me permettra encore, que je vous présente mes idées sur la position militaire présente de la Turquie en rapport à mon sujet.

Quand les circonstances et les embrouillemens politiques des Etats Occidentaux de l'Europe seront favorables pour la solution hardie du problème proposée si nettement par le Comte de Stroganoff en 1820, - ce ne sera plus par le terrain difficile de la Bulgarie et du Balkan que la Russie (la seule puissance que la Turquie a à craindre) fera assaut, à la Porte - elle ne se brisera non plus la tête contre les difficultés présentes qui offriroit le forçement du Mosphore - Non Votre Excellence le développement de l'Élément de la Vapeur brisée a fait pour la Turquie ce qu'il a fait pour l'Angleterre.

Il les a rendu à tous deux plus vulnérables. Il les a rendu à tous deux plus vulnérables qu'an passé; et ce Pouvoir moteur qui se moque des Vents, qui annule la distance et les autres circonstances maritimes qui jusqu'ici pesoient tant dans la balance - qui pourroit en quelques

Peux amener deux Corps d'armée des Ports de la
France sur nos Côtes, amèneroit de même auprès
de Sila en Roumélie, à 18 milles de Constantinople
une Armée Russe, qui tournant ainsi le flanc
droit, des Fortresses du Danube, du Walakau,
et des troupes Ottomanes en Bulgarie, se rendroit
maître dans un jour de Marche des Réservoirs d'eau
de Pyrgos qui fournissent la Capitale - coupant
lesquels, Constantinople presque sans coup férir
seroit à la merci du Moscovite.

Pendant mon séjour avec mon Régiment en
Hongrie, j'ai étudié les éléments de force de la
Turquie, comme Militaire; je connais ses défenses
et ses ressources inépuisables pour un Gouvernement
Sage et prévoyant. J'ai aussi la conviction
affermie que par l'adoption de mes Moyens
défensifs, l'Infanterie Moderne Ottomane composée
de l'étoffe belliqueuse de la Mosnie, de l'Albanie,
la Macédoine & la Bulgarie; comme les
Génipaires redoutables des temps passés par la bravoure
par la discipline égale, si non supérieure à la
meilleure Infanterie Européenne, saurait tenir
tête contre tous venants, et démontrer aux
Cabinets de l'Europe que cette Turquie, dite si
défaillante et dépendante de protection
étrangère et Chrétienne, sait encore se faire
respecter des plus puissants.

Quand même, Votre Excellence, que mes
Moyens - mon armement, seroit adopté comme
il le seroit sûrement par toutes les
autres Puissances (de nécessité) à contraire
des moyens militaires usités jusqu'ici, qui

valent si peu contre une supériorité numérique, dis. lors aucun ne voudrait être l'agresseur de son voisin, car il n'y aurait rien à gagner, et l'élément moral de tout Défenseur, uni à mes armes et ma discipline, serait encore pour lui un gage de plus d'invincibilité.

Chacun garderait ce qu'il a. — mais en Europe on ne ferait plus de guerres d'agression et de Conquêtes !

Comme à la première proposition de mon Invention que je fis à Votre Excellence, je suis maintenant prêt à vous donner toutes les garanties sur la valeur et l'efficacité de mes Moyens Défensifs que vous auriez droit de mériter; et comme, d'ici à la Turquie est loins, que la belle saison des mois de l'été serait désirable pour s'y mettre à l'œuvre, je n'ai pas besoin de faire concevoir à Votre Excellence qu'en toute matière pareille le temps est précieux.

En attendant l'honneur d'une communication

Je suis de

Votre Excellence

Le serviteur très humble & dévoué

Richard Neville Pugh

27. Avril 1828.

5 George Street
Crooms Hill
Greenwich. Kent.

Résumé d'une dépêche de Lord Aberdeen à M^r. Stratford-Canning concernant l'île de Candie, en date du 20. x^{bre} 1828.

Après avoir fait le tableau de l'état des choses en Crète depuis le commencement jusqu'à la répression de la révolte de cette île, et jusqu'au renouvellement des désordres produit de la prise par les Grecs du Fort de Larabuse, Lord Aberdeen expose les motifs de l'expédition des Vaisseaux Britanniques contre cette forteresse devenue le repaire des pirates, la destruction de.
(1 — 2.) Sur ces entrefaites, les Puissances Alliées établirent le blocus de Candie, dont l'unique objet était d'empêcher de
(3 — 4)

Résumé R³

Résumé d'une séance de la Commission d'Enquête
 tenue le 22 Mars 1888, au sujet de la loi
 relative à la répression des délits de
 presse, et plus spécialement des délits
 de diffamation. Les membres de la
 Commission ont examiné les articles
 de la loi relative à la répression
 des délits de presse, et ont constaté
 que la loi est insuffisante pour
 réprimer les délits de diffamation.
 Ils ont donc proposé de modifier
 la loi, afin qu'elle soit plus
 sévère à l'égard des auteurs
 de délits de diffamation.

Lettre particulière N° 2. de S. A. le Prince de Metternich à S. E. le B^e^m
Ottensfeld à Constantinople, en date de Vienne, le 2. Janvier, 1830.

La Poste du 10. Décembre vient d'arriver et son inspection me prouve que je
n'ai rien à ajouter à mon expédition de ce jour.

J'y ai déjà répondu d'avance à la question de l'envoi des jeunes Turcs en
Autriche. Non-seulement admettrons-nous une pareille disposition,
mais nous serrez même que nous la provoquons.

Je vous prie de pousser l'affaire des Arméniens Catholiques
et de ne pas la partager plus que le strict nécessaire avec M^r l'Ambassa-
deur de France.

Cette affaire est fort simple de sa nature. Elle consiste à tout prendre
dans la séparation du Patriarcat. Si le Sultan a le sens commun, il
devra sentir que tout, dans la réunion forcée des Arméniens Catho-
liques avec les Schismatiques, ne pourrait tourner qu'en détri-
ment de la Porte, mais au plus grand avantage de la Russie. Abstra-
ction faite du côté religieux de l'affaire — côté que je dispense très-
fort S. H. de prendre en considération, — elle est d'une très
franche valeur politique.

Le siège des Arméniens Catholiques est réellement chez nous.
Ce sera des ecclésiastiques formés ou à Venise ou à Vienne
que devra être pris le Patriarche. La France n'a rien à y

faire, et ce n'est certes pas l'amitié de cette Puissance qui devrait
jouir aujourd'hui d'une grande faveur près du Divan. Elle ne peut
faire valoir que le côté religieux; nous avons en sur celui politique
à faire triompher dans l'intérêt bien clair du Sultan. Il est donc
juste que ce soit nous qui élevions la voix et que ce soit de même
dans nous que S. H. ait confiance. M^r Gordon devra soutenir
des vues qui sont pures, comme l'est en général notre politique.
A Vous deux réunis, ferez mieux que l'Ambassadeur de France
de cette France
qui a tant de peine à se contenir dans son intérieur et qui ne
courage pas moins l'Europe, et en particulier le Levant,
de ses rêves d'ambition et de prépotence. Turcs à Constanti-
nople, Grecs à Nauplie et français à Alexandrie, le Gouverne-
ment français a vingt politiques en train d'adoption, et le
tout est de la fumée qui cache du désordre et de désarroi.

Veuillez faire savoir au Sultan que S. M. Impériale
s'empressera de lui envoyer tout ce qu'il voudra en fait de ma-
tériel, d'équipement, etc, etc. Vous ferez très bien de garder
encore près de Vous l'Officier de troupes; faites-en autant du
jeune Lisenbach qui est un sujet distingué. Nous n'envoyons
plus d'Officiers, parce que la route est balayée.

Recevez, & &

Dépêche du Prince Metternich au Baron d'Ottenfeld, en date du 4. Février
1820. Vienne. N^o 1.

Les intrigues qui, depuis long-temps ont lieu entre la France

et le Païsa d'Égypte, portent aujourd'hui leur fruit. Notre correspondance avec Alexandrie, comme celle des Agents Anglo, prussiens et de plusieurs autres Cours, ont signalé uniformément les diverses phases, par les quelles les pourparlers entre les deux Autorités ont passé; le secret a donc été bien mal gardé en Égypte.

Il peut paraître d'autant plus surprenant que, dans le moment où le Cabinet français s'adresse aux grandes Cours pour les engager à soutenir par leur crédit près de la Porte, l'un des résultats directs de ces négociations clandestines avec Méhémed-Aly, il fasse abstraction de ce qui leur est parfaitement connu, et qu'au lieu de s'attacher à confesser la vérité, il s'applique au contraire à la masquer, en annonçant des faits entièrement faux.

Vous verrez, par la copie ci-jointe d'une dépêche que je viens d'adresser à M^{te} le Prince Esterházy, quelle démarche vient de faire vis-à-vis de nous le Cabinet français, et la réponse préalable que j'ai donnée à M^{te} de Rupprecht.

Vous apprendrez, par les rapports également ci-joints de M^{te} le Comte Appony, que le même sujet a été abordé par M^{te} le Prince de Polignac envers son Ambassadeur Lord Stuart.

La prétention que ce serait le Vice-Roi d'Égypte qui aurait le premier fait la proposition de l'expédition contre Alger et les autres États barbaresques, repose sur un fait entièrement contraire. C'est le Gouvernement français qui a engagé la question; nous le savons de science certaine.

L'attitude dans laquelle je me suis placé de prime abord envers l'Ambassadeur de France, est parfaitement analogue à celle que le Cabinet Britannique a prise. Il ne pourrait pas en être autrement, et cette attitude est la seule conforme aux principes d'une saine politique.

Le Courrier Anglais par lequel j'envoie la présente dépêche à Constantinople, est porteur d'instructions à Sir R. Gordon sur cette importante affaire. Le Gouvernement Britannique nous ayant donné connaissance de ce qu'il demande sur cela à son Ambassadeur, je me vois dans la nécessité de donner à V. E. également des directions.

Vous verrez, par le précis de mes entretiens avec M^r de Rayneval, que j'ai déclaré la proposition de prendre part à l'objet en question, avant que nous ayons été informés de l'accord que le Gouvernement Français aura fait à l'offre du Sultan à suppléer à la coopération du Pacha d'Egypte au moyen de sa propre intervention dans le différend existant entre la Cour de France et la Régence d'Alger. Je ne vois pas une raison qui devrait nous engager à nous écarter de cette réserve. Ne voulant pas, d'un autre côté, nous exposer au reproche d'avoir manqué une occasion de recorder le bien, Vous êtes autorisé, M^r le Baron, à leur mettre sur-le-champ en rapport avec Sir R. Gordon afin de combiner votre marche envers la Porte avec celle que lui indiquent les instructions qui lui sont adressées par le présent Courrier.

Le principe d'après lequel le Gouvernement Anglais envisage le dilemme, est si conforme au nôtre que nous manquerions à notre conscience, si nous ne le soutenions également près du Divan. L'intérêt de celui-ci est même tellement confondu avec le soutien de ce même principe qu'il devrait, il me semble, être permis d'espérer que le Conseil uniforme des deux Cours pourrait être de quelque effet.

Je ne trouve pas de difficulté à ce que Vous conveniez vis-à-vis de M^r l'Ambassadeur de France, que je Vous ai informé et de l'invitation qui nous a été adressée par sa Cour, et de la substance de la réponse que M^r le Comte de Raynussal a été dans le cas de transmettre à Paris. Vous pourriez même ajouter à cette confiance celle que Vous avez été chargé éventuellement de ne pas négliger une occasion pour appuyer près du Divan sur l'importance dont il est pour lui, de trouver ses meilleurs moyens au plus prompt aplanissement du différend entre Alger et la France. Par cet avertissement, Vous prévient les des interprétations fausses qui pourraient naître de l'une de ces indiscretions si fréquentes de la part de la Porte.

Par ce peu de mots, Vous comprendrez la différence que je mets entre votre marche avec M^r l'Ambassadeur d'Angleterre, et les explications générales dans les quelles Vous pourriez entrer envers M^r le Comte de Guilleminois sur le même sujet.

Vous attachez à cette malencontreuse affaire une haute valeur. Elle est naturelle, car nous y reconnaissons le germe de nouvelles et de fort

graves complications tant entre la France et la Porte qu'entre la première de ces Puissances et les Cours de l'Europe. — Une bien malheureuse fatalité pèse sur l'Orient. La violation des principes qui a eu lieu dans l'affaire grecque, a dû naturellement ouvrir ses voies à de bien autres entreprises encore qui toutes seront de nature à compromettre plus que le Levant.

Reservez & &

Lettre particulière du Prince de Metternich au Baron d'Ottensfeld, en date de Pestbourg, le 2. Novembre, 1830.

La dernière Poste de Constantinople ne nous a rien apporté qui mériterait une réponse de ma part. Les fêtes du Sultan ne m'offrent guères un autre sujet que celui d'une véritable pitié. Ce n'est pas par son état de faiblesse, que le Califé peut espérer régénérer l'Empire, et ce n'est que prendre la civilisation pour un fort mauvais bout.

Ce qui est plus curieux à observer, ce sont les embarras de nos Ambassadeurs relativement aux affaires de la Grèce. L'ambiguïté n'a-t-elle été plus aventureuse dans sa première conception et dans la poursuite d'une entreprise. Pour compléter la bizarrerie, il a fallu encore la glorieuse révolution des trois jours! J'ignore comment les Alliés se tireront d'affaire diplomatiquement, mais ce que je sais, c'est qu'entre tous j'aimerais le moins me trouver à la place du Cabinet Britannique. La France du jour s'honorera de la bonne compagnie dans laquelle elle se trouve maintenant; la Russie fera son profit — si profit il peut y avoir —, et l'Angleterre n'aura pour elle

que la sottise du rôle.

Les affaires de l'Europe marchent ainsi que vous l'apprenez
par les gazettes. On finira l'affaire de la Belgique par une
séparation politique totale d'avec la Hollande, et cette question
ne conduira pas à la guerre. En France, tout est faible
du côté de ceux qui s'ingénient du nom de Gouvernement, et fort
de celui des francs révolutionnaires. Le Ministère ne tiendra
pas, et les choses iront le chemin que suit toujours le
désordre dans les bases fondamentales de l'existence royale.

Ce qu'il y a d'heureux au milieu du dédale, c'est la parfaite
entente entre Vienne et Petersbourg. La Choléra est un fléau
qui dérange mes calculs, mais qui ne tuera pas autant de
monde que la révolution.

Recevez, & c.

Léopold de S. H. le Prince de Metternich à S. E. le Baron d'Altenfeld
en date du 19. Août 1830, Vienne.

Les épouvantables événements qui viennent de changer l'ordre
de succession en France et placer le trône sur la base de la souveraineté
du peuple, vous seront, connus aussi bien qu'ils ont été à moi-même,
par les feuilles de Paris que vous recevrez par la présente poste.

Il n'y a et il ne peut y avoir parmi les hommes de bien qu'une
seule manière de penser et de sentir sur ces événements. Leurs

suites sont à prévoir, car elles découleront de la nature des choses; ce n'est que sur leur étendue que l'avenir seul pourra nous porter des lumières.

Les fautes commises par les deux Rois légitimes, sont incontestables, innombrables. Ce que les deux règnes avaient concédé dans les voies d'un aveugle entraînement, le dernier Ministère a voulu le regagner. Manquant du génie nécessaire pour une entreprise aussi forte, se trompant moins sur les véritables besoins de l'époque que sur le choix des moyens, trompés sans doute par plus d'un faux frère, ayant en un mot, sans s'en douter, l'ennemi dans leur propre camp, les Ministres ont succombé et ils ont dès lors assumé sur leur tête tout le sort de l'entreprise. Ma conviction est que la Royauté légitime était perdue en France avec et sans les hommes qu'à juste titre on peut appeler ceux du malheur. La Royauté depuis long-temps était acculée au gouffre de la révolution; privée de toute force pour avancer, elle ne pouvait que se soutenir encore un temps indéterminé sur le bord du précipice, ou s'y laisser engoutir.

Le dernier cas s'est réalisé! L'impardonnable imprévoyance du Ministère, le manque absolu de mesures arrêtées d'avance et propres à assurer le succès d'une entreprise fort scabreuse, ont perdu en peu d'heures et peut-être à jamais l'œuvre des siècles!

Dans cet état de désarroi universel, les Puissances auront à se placer sur une ligne de haute sagesse. La chose est urgente; ne doutons pas qu'elle aura lieu. La base de notre pensée, et elle est déjà celle de la Cour de Prusse, est tout entière dans les deux thèses suivantes.

Ne pas intervenir dans les affaires intérieures de la France,
et ne pas souffrir, d'une autre part, que cette Puissance intervienne
dans celles des autres États. Respect pour tous les traités
existants. M^r le Comte de Metternich avec lequel j'ai eu
abouché à la suite des désastreux événements des derniers jours
de Juillet, est personnellement placé avec une forte conviction sur
cette même ligne d'action. Il est permis d'espérer que l'Empereur
de Russie ne différera pas d'opinion avec son Ministre. Les expli-
cations de la Cour de Londres sont conformes à cette même opinion.

L'événement fera une grande sensation à Constantinople. Il devra
influencer sur mainte nuance de l'Alliance tripartite.

Veuillez, M^r le Baron, attendre avec calme le développement des
diverses positions. J'aurai soin de Vous tenir au courant de ce
qui sera digne de Vous intéresser, et surtout de ce qui devra Vous ser-
vir de guide pour régler Votre marche. Ne Vous expliquez en dé-
tail qu'avec M^r les Représentants d'Angleterre et de Prusse,
prouvez à M^r de Ribeaupierre une confiance générale dans la
bonne sagesse des déterminations de la Cour, et ne raisonnez pas
même avec le général de Guilleminot.

Recevez &c &c.

Entretien du Prince de Metternich avec le général Belliard, le 27. Août, 1830.
Le Général Belliard, arrivé ici dans la nuit du 26 au 27. Août, n'y a plus trou-
vé l'Ambassadeur Comte de Raynval, le quel était parti la veille pour

se rendre à Paris. Il paraît avoir été désappointé par cette circonstance, et s'est adressé au premier Secrétaire d'Ambassade, le quel, dans la matinée du 27, m'a demandé de fixer l'heure à laquelle je voudrais voir cet Officier-général. Je l'ai invité à se rendre chez moi à deux heures après-midi. Le général, accompagné par M^{re} de Schwebel, s'est présenté à l'heure indiquée, et je les ai reçus ensemble.

Le général Belliard a entamé la conversation, en s'acquittant de la Commission dont il m'a dit se trouver chargé. Le nouveau Roi - mais - il dit - m'a envoyé pria S. M. Imp^{re} et Roy^e pour lui remettre une lettre de sa part. S. M. m'a ordonné d'ajouter à ses paroles écrites l'assurance verbale des sentiments de la plus franche amitié qu'elle professe pour l'Empereur, ainsi que de son désir le plus constant d'entretenir avec lui les relations les plus intimes de paix et de bonne harmonie. J'ai de plus reçu l'ordre de déclarer, au nom de Sa Majesté et de la manière la plus formelle que le nouveau Gouvernement ne veut que le maintien de la paix de l'Europe; qu'il sait et qu'il saura respecter tous les traités; qu'il ne vise et ne visera à aucune extension de territoire et que son seul vœu est celui de ne pas se voir appelé à la légitime défense de ses domaines et de ses droits. Je dois ajouter à cette assurance celle que les vœux du Gouvernement ne se bornent pas à ce seul objet; qu'il désire également voir la paix intérieure des États maintenue; que, de son côté, il ne fera non-seulement rien qui pourrait tendre à la troubler, mais qu'il usera de tous les moyens pour empêcher que des esprits turbulents ne se portent à des excès par suite d'un calcul erroné.

aussi compact que celui de Napoléon ; l'autre qu'il le serait moins ; car le plus ne me paraît point placé dans la nature. Or, Vous qui avez beaucoup connu Napoléon, croyez Vous que, placé dans la position du Gouvernement actuel, il se serait reconnu les moyens de gouverner nécessaires ; ou ce qui équivaut, s'il se reconnu ceux d'appuyer son trône et le maintien de la tranquillité intérieure de la France ? Ce que Napoléon n'eût pas reconnu comme suffisant, le nouveau Gouvernement est-il en droit de le regarder comme pouvant lui offrir des gages assurés d'existence ?

Le Général Belliard fit à cette demande la seule réponse qu'il pouvait y faire. Il se tut, et après un moment de recueillement il me dit : « les choses, mon Prince, sont changées ; la France n'est plus l'ancienne France, il faut la gouverner avec ~~des~~ ^{de} moyens nouveaux. »

Ne me voyant point appelé à élever une discussion polémique, je laissai ici tomber la conversation, en répétant au Général que je prendrais les ordres de S. M. Imp. et que je lui en ferais part.

Extrait du second entretien du Prince de Metternich avec le Général Belliard, le 30. Août, 1830.

Le Général Belliard m'ayant fait demander une heure pour me parler, je l'ai reçu aujourd'hui.

Il débute par des phrases générales qui ramènèrent tout naturellement l'entretien aux termes de celui qui l'avait précédé.

Je lui reproduisis les doutes que je lui avais témoignés sur les facultés du nouveau Gouvernement de remplir les promesses que renferme la lettre de M^{te} le Duc d'Orléans à l'Empereur.

Le Général opposa à mes doutes le fait dont il m'avait déjà parlé, celui notamment de l'impression satisfaisante qu'avait produite immédiatement la première proclamation de M^{te} le Duc d'Orléans.

Ne me voyant aucunement enclin à accorder à ce fait isolé la valeur d'une garantie, et poussé par moi de fournir des preuves plus concluantes, le Général me dit :

"La garantie véritable du succès se trouve dans l'éloignement décidé qu'éprouve l'immense majorité de la nation pour tout ce qui pourrait occasionner de nouveaux troubles, ou amener une nouvelle révolution. La masse ne vise qu'au repos, et cette disposition sera inmanquablement mise à profit par le gouvernement. Celui-ci est de jour, tous les décrets sont difficiles, et ne jurez pas de l'avenir par l'apparente faiblesse du moment."

Je me trouve placé, lui dis-je, dans une fort singulière position: Il y a long temps que j'ai prévu qu'une catastrophe en France était inévitable, et je n'hésite pas à vous initier dans la cause de mes vives appréhensions. Quand j'ai vu l'autorité Royale reculer chaque jour, et les factions occuper le terrain qu'abandonnait le pouvoir légal, j'en ai eu besoin que de ma propre expérience, d'accord, au reste, avec celle qu'on puise dans l'histoire, pour en conclure que la France s'avançait à grande pace vers une catastrophe. Je n'ai pas caché mes craintes à cet égard aux divers Ministres qui se sont succédés chez vous avec une effrayante rapidité. Vous, et en particulier le dernier, m'ont uniformément répondu par le même argument dont vous venez de vous servir. Je vous avouerai que ce qu'il aurait pu m'offrir de spécieux, ne m'a jamais séduit; comment serait-il possible qu'après la dernière et cruelle expérience que nous venons de faire, il pût avoir pour moi la valeur d'une garantie?

Le Général s'efforça, mais en vain, de sortir du cercle dans lequel je le tenais enfermé. Il finit même par se rabattre sur plusieurs questions de détail. La force armée fut la seule qui n'entra pas dans l'énumération des moyens de salut dont disposait le nouveau gouvernement. La grande popularité dont jouit son chef, fut, en dernier résultat, la base sur laquelle il appuya le plus.

Cette discussion qui se passa dans les termes les plus convenables, me fournit l'occasion d'apprendre une circonstance particulière dont j'avais jusqu'ici ignoré les détails.

"Il y a en France, me dit le Général Belliard, des hommes qui seraient arrivés à la république; les plus marquants dans leur nombre et il est restreint surtout hors de Paris, doivent vous être connus; je me

dispenserais donc de vous les nommer. Au moment où le Duc d'Orléans avait été proclamé par la Chambre Lieutenant-Général du Royaume, il écrivit au Général Lafayette qui organisait à l'hôtel de ville une Commune à l'instar de celles de république à sa mémoire. Le Général ne lui fit point de réponse. Le Duc lui adressa tout aussi inutilement deux lettres subséquentes. Quand la Chambre vint présenter ses hommages au Lieutenant-Général, le Duc informa les Députés de ce qui venait d'arriver, et il leur fit part de son détermination de se rendre en personne et seul à l'hôtel de ville. Ce ne fut que sur l'insistance des Députés qu'il consentit à être accompagné par eux. Une foule immense courrait la route depuis le palais royal jusqu'à l'hôtel de ville. Depuis le point du départ jusqu'à la place de Grève, le Duc fut accueilli par cette foule avec les démonstrations de joie et de dévouement les plus prononcées. Le peuple qui remplissait la place de Grève même, offrait un aspect tout différent. Son attitude était morne et même menaçante. Peu à peu l'enthousiasme de la foule qui se traînait après le cortège du Duc, gagna la place de Grève, et ce Prince n'était pas encore descendu de cheval que les cris de : vive le Lieutenant-Général, devinrent unanimes. Le Duc se rendit dans la Chambre du Conseil, il prit le Général Lafayette par le bras et le conduisit sur le balcon, là il l'embrassa, et c'en était fait de la République.

Le fait, interrompis-je, prouve en faveur de la condamnation du Duc d'Orléans. Un baiser est un léger effort pour étouffer une République; croyez-vous toutefois pouvoir accorder un même pouvoir à tous les baisers dans l'avenir? leur accordez-vous la valeur de Garantie?

Le Général se mit à rire, et la discussion en resta là.

Je me levai, et alors il me demanda avec quelque embarras, si l'honneur de présenter ses hommages à l'Empereur lui serait encore longtemps refusé? Je lui répondis que, n'ayant point encore reçu les ordres de Sa Majesté, il ne m'appartenait pas de les préjuger.

"Ne croyez pas, mon Prince, répliqua le Général, que je joue l'impatience. Je sais ce que je dois à l'honneur de celui que je représente;

je connais, d'un autre côté, que Vous puissiez avoir plus d'un intérêt à consulter. Se place dans le nombre de ceux-ci des garanties à nous demander. »

Je pris le Général au mot et je le félicitai de sa prévoyance.

Paragraphe d'une Dépêche du Prince de Metternich au Baron d'Ottenfels, en date de Vienne, le 5. septembre, 1830.

« Les Puissances du premier ordre se sont ainsi placées sur les bases arrêtées de prime abord entre moi et M^r. le Comte de Neipperg, savoir celles :

- 1^o. de ne point se mêler des affaires intérieures de la France.
- 2^o. de ne point permettre, par contre, que la France s'immisce dans leurs affaires.
- 3^o. de respecter les traités sur lesquels se fonde, depuis 1815, l'état de possession de l'Europe.

Toutes les Cours du second ordre se sont déjà ou explicitement jointes à ce système, ou elles s'y joindront.

Cet ordre des choses préservera pour le moment la paix politique générale, et elle laissera d'une autre part aux Puissances le temps de compter leurs forces et de les préparer pour le jour où leur emploi pourra devenir nécessaire pour leur défense et pour le maintien de la tranquillité publique. Ce jour me paraît devoir arriver, car rien ne m'en est plus clairement démontré qu'il est impossible, que la faible force monarchique qui sert encore de voile à l'anarchie républicaine en France, puisse résister aux attaques virulentes auxquelles le nouveau gouvernement se trouve déjà exposé. La vérité triomphera encore une fois aux dépens de ceux qui, depuis l'époque de la restauration, ont opposé de misérables théories à l'expérience des siècles. »

qu'ils fonderaient sur un appui quelconque de sa part. J'ai à ce sujet l'ordre de Vous prévenir même, mon Prince, que le Roi a repoussé ses vœux qui lui ont été adressés à cet égard de plusieurs côtés; que la Majesté les repoussera toujours, et que même le Gouvernement a sur le-champ expédié des Agents pour enlever les perturbateurs du repos public, à ne pas s'exposer à une défaite, en comptant sur un appui quelconque de sa part. »

À la suite de cette allocution, le Général Belliard me présenta la Copie de la Lettre dont il était porteur. Je ne l'ai point acceptée.

Je suis dans le cas, lui ai-je dit, de prévenir, avant tout, l'Empereur de Votre arrivée en ces lieux, et de réclamer des ordres de S. M. Ce que je n'hésite pas à Vous dire dès ce moment, c'est que l'Empereur, fidèle aux mêmes règles de sagesse et de raison qui fléchissent toujours le guide à ses pensées et à ses déterminations, ne se laissera point diriger, dans l'une des circonstances les plus regrettables, et je dirais même, les plus désastreuses, par une politique de sentiment. Sa Majesté ne pense et ne pensera pas à se mêler des affaires intérieures de Votre grand et malheureux pays; par contre, S. M. n'entend et ne souffrira pas que le nouveau Gouvernement s'immisce dans les affaires. S. M. a constamment respecté et respectera toujours la sainteté des Traités; elle y reconnaît la seule base du maintien de la paix politique; S. M. nourrit le sentiment profond qu'en ceci une seule et même pensée anime toutes les Puissances de l'Europe.

Le Ministre, dis-je alors au Général, n'a pour le moment pas autre chose à Vous dire; le Prince de Metternich cependant peut causer avec une ancienne connaissance.

Ce que Vous venez de m'apprendre sur les dispositions du nouveau Gouvernement

n'a en aucune manière lieu de me surprendre. C'est une règle qui ne trompe guères ceux qui la suivent; c'est celle qui place les calculs sur la base des intérêts. Le premier des intérêts pour tout gouvernement est celui de la consolidation et de la conservation. Les hommes arrivés au pouvoir doivent vouloir son maintien, et ce n'est pas dans les voies du trouble que cela est possible. Soyez ainsi persuadé que je ne doute en aucune manière de la réalité des dispositions que Vous me dites être celles du nouveau Gouvernement; mais la question tout entière n'est pas là; — le Gouvernement pourra-t-il ce qu'il veut? Mon opinion à cet égard est toute formée.

Le Général répondit que le doute que je venais de lui exprimer, était digne d'un homme d'état, et qu'il se trouvait heureux d'être si même de le dissiper. Vous avez lu sa proclamation. L'effet des paroles Royales a été complet; des attroupements nombreux s'étaient reformés; il a suffi pour qu'ils se dissipent, de la seule affiche de la proclamation. L'immense majorité de la France veut la paix intérieure et extérieure. C'est fort de cette majorité et en se mettant à sa tête que le Roi saura maintenir ce qui a toute la valeur d'engagements pris par lui. Le dernier Gouvernement est tombé, parcequ'il n'a ni pé, ni su pousser des racines en France. Il n'en sera pas de même du Gouvernement nouveau.

Il me paraît, dis-je au Général, que Vous n'avez pas saisi la nature et la valeur de mes paroles; je vais Vous les rendre plus claires. Je Vous ai connu l'un des adhérents les plus actifs de l'homme qui, sans contredit, était le prototype du pouvoir. Je ne saurais admettre que deux choses; l'une que le caractère de M^{le} le Duc d'Orléans serait

35a
Vienne, le 29 Septembre 1831

Excellence,

Son Altesse, Monsieur le Prince
Ygorides, m'a fait l'honneur de m'adresser
le 10 de ce mois une lettre pour me
recommander de transmettre à S. A.,
M^r. le Prince de Schwarzenberg, une
requête de M^r. Grassan, Agent Consu-
laire d'Autriche à Samos, qui postule
le poste de Vice-Consul à Andrinople.
Son Altesse le Prince Ygorides, en me
chargeant d'appuyer autant qu'il est en
mon pouvoir la susdite requête, m'en-
gage à la fin de sa lettre d'en retarder
de quelques jours la remise, puisqu'il

A Son Excellence Monsieur C. Musurus,
Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire
de S. M. Imp^{le} le Sultan 88. 88. 88.

le cas échéant, avant mon départ. A cet effet j'ose prier Votre Excellence de vouloir bien me faire parvenir la réponse dans le courant de la semaine prochaine.

Votre Excellence a eu la bonté de m'adresser, le 22 Juin, une lettre si pleine d'affabilité et de bienveillance, que je ne sais comment L'en remercier. De semblables marques d'amitié et d'affection de la part d'un personnage si haut placé, et dont le cœur est si noble, si généreux, l'âme si vertueuse, font la fierté d'un jeune homme qui, comme moi, se trouve presque isolé dans ce monde.

Plus encore ai-je été touché sensiblement en apprenant tout ce que Votre Excellence a daigné dire de bien sur mon compte à S. A. le Prince Togoridès ainsi qu'aux Ministres sous les ordres desquels j'ai

pourrait se faire que, dans l'intervalle, Votre
Excellence m'écrivit aussi sur ce sujet. Comme
depuis huit jours, que cette requête se trouve
entre mes mains, je n'ai reçu aucun avis de
Votre Excellence, et qu'il me semblait qu'il
n'y avait pas de temps à perdre, je m'étais
décidé de me rendre hier chez le Prince.
Je voulais cependant, auparavant, gagner
pour moi M.^r de Hammer, par les mains
duquel cette affaire doit passer en tous cas,
et j'ai été par conséquent lui en parler.
Or, M.^r de Hammer m'a conseillé, dans
l'intérêt de M.^r Grassan, de me bien
garder de montrer sa requête au Prince,
car, suivant les réglemens, d'après lesquels
un sujet Ottoman ne peut être admis, en
Turquie, à une place de Consul, M.^r Grassan
verrait non seulement sa demande rejetée,
mais il s'exposerait même à perdre sa
/.

place d'Agent Consulaire à Samos, puisqu'il
serait prouvé alors qu'il est sujet de la
Sublime Porte, ce que l'on ignore jusqu'ici
à Vienne.

Sur un tel avis, il m'a
paru prudent de retarder la remise de
la requête de M^r. Grassan, d'en référer à
Son Altesse Monsieur le Prince Togoridès,
et d'attendre ses instructions ultérieures,
avant de risquer une démarche qui pourrait
être préjudiciable au pétitionnaire. Cepen-
dant, comme S. E. Ali-Pacha m'a
accordé la permission d'aller passer
deux mois à Constantinople, et que je
désire pouvoir me mettre en route dans
dix ou quinze jours, il m'a semblé conve-
nable, puisque Votre Excellence a connais-
sance de cette affaire, de Lui demander
un sage conseil, afin de l'exécuter encore,
/.

l'honneur de servir. Il est tout clair
que pendant son séjour à Constantinople,
Votre Excellence n'ait pu faire pour moi
tout ce qu'Elle aurait désiré pour
améliorer ma position, mais maintenant
que je rentre à Stamboul pour régler
quelques affaires de famille et que j'aurai
occasion de rendre mes hommages à
S. A. Rehid Pacha et à S. E. Ali Pacha,
un mot de recommandation de la part
de Votre Excellence me procurerait
certainement l'accueil le plus flatteur
et me ferait obtenir, sinon une faveur sous
le rapport financier, que j'oserais à peine
demander dans ce moment, du moins
la certitude de voir mon avenir assuré
et d'être toujours conservé au service de la
Sublime Porte. Votre Excellence peut
être certaine et convaincue que pour
/

de Votre Excellence, et je Vous prie,
Monsieur le Ministre, de les bien
caresser et de les embrasser de ma
part. Je m'arrête très souvent devant
le portrait de Stefanaki et de Paulaki
qui est exposé auprès du front.

Veuillez me conserver,
Excellence, la bienveillante affection qui
me rend si heureux, et croire à mon
inaltérable dévouement et à la haute
considération, avec laquelle j'ai l'honneur
d'être,

Monsieur le Ministre,
de Votre Excellence

Le très humble, très obéissant et très soumis serviteur,
R de Steindl

J'ai laissé partir l'hiver dernier Paulaky sans régler
avec lui le petit compte du Whist, où j'ai lui avais gagné
770 points, et 598 à Votre Excellence; pour un pauvre diable
comme moi cela ferait à 3 Kreutzers une petite somme,
fort à propos pour me faciliter mon voyage! —

tout ce qu'Elle daignera faire en ma
faveur dans cette circonstance, Elle
rencontrera chez moi la plus vive,
la plus profonde gratitude, et c'est
pourquoi je La prie d'en agréer dès
apresent mes remerciements anticipés.

Il intéressera peut être à Votre
Excellence d'apprendre que le Prince de
Metternich, qui est arrivé ici Mardi
dernier, a été accueilli sur toute la
route, depuis Linz, par des manifestations
les plus sympathiques. A Vienne, toute
l'aristocratie et beaucoup de personnes
du Corps diplomatique ont été desuite
lui rendre visite. Demain, il recevra
S. E. Harif Effendi.

Le matin est arrivé de Constantinople
le pauvre Alexandre Manass qui est
frappé d'aliénation mentale. On attribue
/.

ce malheur à la rupture de son mariage avec M^{lle} Gioja. Ses parents l'ont fait placer dans l'hospice du D^r Görden, à Döbling, où les médecins, qui l'ont vu dans la journée, donnent de l'espoir de le guérir totalement.

Je prie Votre Excellence de vouloir bien déposer mes hommages respectueux aux pieds de Madame la Princesse et de Lui exprimer tous mes regrets de ce qu'Elle a choisi, pour se rendre à Londres, une autre route que celle par Vienne ce qui m'a privé du plaisir de La revoir et de Lui offrir mes faibles services. J'espère, du reste, que La traversée aura été des plus heureuses et que Votre Excellence aura eu la joie de La revoir en parfaite santé. Je conserve toujours un souvenir bien tendre des enfants

Note détaillée des sommes reçues en or, aux dates vieux style indiquées ci-après, par Musurus Pacha à titre d'appointements, depuis son entrée au service du Gouvernement Impérial.

—
A Samos,

en qualité de Gouverneur de l'île et de Délégué du Prince de Samos,

Pres 2,500 par mois du 1^{er} Mai 1834 au 31 Juillet 1837.

—
A Athènes,

en qualité de Ministre Plénipotentiaire,

Pres 10,000	par mois	du 19 avril 1840 au 30 avril 1841,
" 11,000	"	du 1 ^{er} Mai 1841 au 31 Janvier 1842,
" 9,500	"	du 1 ^{er} Février 1842 au 30 Juin 1842,
" 10,700	"	du 1 ^{er} Juillet 1842 au 30 Avril 1843,
" 11,700	"	du 1 ^{er} Mai 1843 au 30 Septembre 1844,
" 12,500	"	du 1 ^{er} Octobre 1844 au 30 Avril 1845,
" 16,500	"	du 1 ^{er} Mai 1845 au 30 Avril 1846,
" 20,000	"	du 1 ^{er} Mai 1846 au 31 Octobre 1848.

—

À Vienne,

en qualité d'Envoyé Extraordinaire et Ministre
Plénipotentiaire,

Pres 44,000 (Florins 4,000) par mois du 15 Janvier 1849 au 30 Novembre
1850.

À Londres,

en qualité d'Envoyé et cinq années plus tard d'Ambas-
sadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire,

Pres 60,000 (£ st. 550)	par mois du 1 ^{er} Mai 1851 au 28 Février 1857,	✓
" 66,000 (£ st. 600)	" du 1 ^{er} Mars 1857 au 30 Novembre 1858,	✓
" 59,400 (£ st. 540)	" du 1 ^{er} Décembre 1858 au 31 Décembre 1860,	✓
" 52,500	" du 1 ^{er} Janvier 1861 au 30 Novembre 1871,	✓
" 49,875	" du 1 ^{er} ^{Décembre} Octobre 1871 au 28 Février 1877,	✓
" 45,000	" du 1 ^{er} Mars 1877 au 28 Février 1880,	✓
" 36,000 *	" du 1 ^{er} Mars 1880 au 16 Novembre 1885.	

*) Il est à noter que, conformément à la décision du gou-
vernement Impérial, de cette somme de Pres 36,000 par mois,
Pres 20,500 ont été payées à titre de traitement d'Ambas-
sadeur et Pres 15,500 à titre de frais de représentation.

Observation additionnelle.

Il importe d'ajouter que les dates ci-dessus ne sont pas celles des Grades Impériaux de nomination à chaque poste, mais seulement celles du commencement du traitement payé au titulaire après son arrivée au lieu de sa résidence, et que, pendant l'espace de temps entre la fin de la mission à Vienne et sa nomination au poste d'Envoyé Extraordinaire à Londres, Musurus Pascha a rempli une mission spéciale à Turin où il était chargé de féliciter de ^{la part de} Sa Majesté Impériale le Sultan le Roi Victor Emmanuel sur son avènement au trône.

Nepai In^o di^o Mizzmas Ipaxapim^o Gwar In^o
 Nagopur rapuapitau In^o 24 Jaraag 1835.-

[illegible]

A. Monsieur Rizo, Secrétaire
d'Etat.

Athènes le 94 Février 1835

Monsieur

Je m'empresse de vous communiquer ci près, conformément à la demande que Vous aurez bien voulu m'adresser, les copies des pièces dont les Représentans des trois puissances à Constantinople nous avaient part à moi, ainsi qu'à mes collègues, M^{rs} les Ministres d'Angleterre et de France, concernant les explications sollicitées par la Porte ottomane, après le retour d'Ismaïl Bey, sur le sens de certaines clauses mentionnées dans les actes de la conférence de Londres.

Je suis charmé, M^r, de vous donner communication officielle de ces pièces aujourd'hui, où la vente des biens appartenans aux familles musulmans en Grèce, fait l'objet d'une négociation spéciale entre le Gouverne-
ment

de sa Majesté Hellénique et
le commissaire envoyé ad hoc
par la Porte Ottomane.

Je me plais également à vous
exprimer, M^r. l'espoir que j'ai
et que ma leur partage, sur la
conclusion prochaine d'un
arrangement basé sur le sens des
protocoles et réciproquement
avantageux aux deux états.

agréé, S^r.

N^o. 275.

Copie d'un office de M. Catakazy à M^r le
Secrétaire d'Etat Rizzo en date du 25 Juillet
1835 N^o 275.

J'ai reçu l'office que vous m'avez fait l'hon-
neur de m'adresser avec la communication confi-
dentielle de la note responsive, par la quelle le
Gouvernement Royal vient d'accompagner l'envoi
des passeports que le Commissaire de la S. Porte
Schekib-Effendi a réclamés pour son retour à
Constantinople.

De même qu'il ne m'appartient point, M^r,
d'entrer dans l'examen des motifs que le délégué
du Gouvernement Ottoman a pu avoir pour recou-
rir à cette détermination extrême, je ne saurais
non plus porter une opinion sur les divers
incidents mentionnés dans la note adressée
à Schekib-Effendi et sur lesquels aucune com-
munication officielle ne m'avait été faite
jusqu'à ce jour de la part du Gouvernement
de S. M. le Roi.

Il est vrai, que le Commissaire de la

Porte m'a porté plus d'une fois, à moi comme à mes collègues M. les Ministres de France et d'Angleterre, les plus vives plaintes sur les délais qu'éprouvait la négociation qui lui avait été confiée, et sur les vexations aux quelles étaient exposés dans leurs propriétés, comme dans leurs personnes, les Musulmans de Négrepont et l'Attique, il est également certain, que toutes les fois que j'ai eu l'honneur de vous entretenir de ces plaintes, vous m'avez exprimé, Messr. le désir dont le Gouvernement Royal était animé de faire rendre prompte justice aux plaignans et d'accélérer l'issue d'une négociation trop long-temps prolongée.

C'est dans ces assurances et dans les concessions déjà faites en faveur des Musulmans de Négrepont qu'il eut été à souhaiter sans doute, que le Commissaire de la Porte trouvât des motifs suffisans pour attendre patiemment l'issue de la négociation dont il était chargé, mais vous me permettrez de n'être point entièrement d'accord, avec vous, Monsieur, sur la conséquence que vous paraissiez vouloir déduire lorsque

8
Vous observez dans votre note, que si le Gouverne-
ment du Roi n'agissait pas dans cette circons-
tance avec justice et loyauté les Ministres
des Puissances auraient réclamé les premiers
chose qui n'est pas arrivée.

Pour ma part, Monsieur, jamais assure-
ment je ne permettrai de concevoir des doutes
sur la justice et la loyauté des Gouvernemen^{ts}
amis et alliés de mon auguste Cour et
quant à la question actuelle, n'ayant pas été
appelé à émettre une opinion, n'ayant pris
aucune part directe à la négociation, non
connaissant même les incidents que par les
communications confidentielles et verbales
du commissaire de la S. Porte, comme par
celles, que vous aviez eu la bonté de me
faire, le jugement, se réduit à des regrets
de voir ajourner de nouveau une négociation
basée sur les actes antérieurs de la confi-
rence de Londres et qui, menée heureusement
à son terme, aurait contribué efficacement
à cimenter les rapports d'amitié et de
bonne intelligence entre le Gouvernement
Royal et la S. Porte

M^r:A. M^r Rizzo Secrétaire d'Etat,

Athènes le 15 avril, 1836.

J'ai eu l'honneur de recevoir
l'office par la quel vous
avez bien voulu m'annoncer
l'arrivée en grèce des nouveaux
commissaires ottom^{ns} chargés de
liquider avec le gouvt^t Helli-
nique les affaires relatives
aux biens des musulmans
émigrés.

Je me plais à former avec
vous, M^r, l'espoir qu'un arrange-
ment reciproquement désirable
me tardera pas à être conclu et
que les Puissances médiatrices,
n'auront plus qu'à se féliciter des
résultats de leur commune sollici-
tude pour l'établissement des
relations d'amitié et de bon
voisinage entre le Royaume
Grec et la Porte ottom^{ne}.

Reservez. L. &c.

A. M^r. Rizzo Secrétaire d'Etat.
Athènes le 4 nov^r. 136.⁸

M^r.

Mes Collègues M^{rs}. les Ministres
de France et d'Angleterre ayant
reçu de la part des ambassades
de leur cour^s respectives à
Const.^{le} la communication
des plaintes que la Porte
ottomane a renouvelées der-
nièrement contre les délais
qu'éprouve à Athènes la
négociation relative avec
propriétés des Musulmans
émigrés, vut jugé nécessaire
dans l'intérêt bien entendu
du Gouv^t. Hellénique de
vous faire part M^r, des pièces
qui ont été échangées à ce
sujet entre le Reis Effendi
et les repréentations des trois
hautes Cours accrédités près T.H.

En prenant lecture de ces pièces
dont M^r. de Lagrèze a eu l'extrême
bonté de me faire donner connaissance

j'y ai vu M^r, que l'envoyé de
mon Auguste Souverain à Cons-
tantinople, s'associant en cette
occasion comme dans toutes celle
qui concernent les affaires de
la Grèce, aux officieuses démarches
de deux autres représentants
était dans l'intention de faire
parvenir par mon organe
au Gouv^t du Roi des communications
semblables à celui qui viennent
de vous être renuises M^r par
mes collègues.

Quoique je n'ai point reçu encore
les affaires de M^r Bouteneff ayant
traité à cet objet, à cause sans
doute de quelque retard dans
la transmission, je ne m'en
considère pas moins comme
autorisé à me joindre dès
aujourd'hui à M^r les Ministres
de France et d'Angleterre
pour engager le Gov^t Hellénique

à accélérer autant qu'il est
en son pouvoir la conclusion
d'une négociation, qui en se
prolongeant indéfiniment, soit
dans ~~son~~ son ensemble, soit
dans ses détails, aurait le
très grave inconvénient
de perpétuer de griefs au lieu de
améliorer des relations d'amitié
et de bon voisinage entre l'Etat
Grec et la Porte ottomane.
agriers. DZ

En 1854/5 - Conduit toutes les négociations et fait tous les papiers concernant le premier Emprunt fait en Angleterre par Black et Durand, fourni toutes les Traités contre cet Emprunt et versé l'argent au Mallié -

En 1855 nommé, avec Mr. David Glavany, par les ambassades d'Angleterre et de France d'accord avec la S. Porte, comme membre de la Commission Spéciale pour le paiement, du produit du dit Emprunt, de tous les frais extraordinaires de la Guerre -

En la même année nommé comme Surveillant de la part de la dite Commission pour contrôler toutes les Enchères du Dari Chourva sous la présidence de Mohammer Pacha. En

I

44a

Annotations particulières concernant les relations de Mr. Revelaky avec le Gouvernement Impérial depuis l'année 1836 - pour l'information de S.E. Musurus Pacha -

De 1836 à 39 - Gère, de concert avec un certain Pekmezoglu Andan, les deux premiers Vapeurs Ottomans d'alors de la Compagnie des Négociants et des Banquiers -

En 1838 - Fait la Courtoisie de Fer Stephaniaki Bey par la recommandation de Fer le Docteur Anglais Macguffog -

En 1839 - Fait la Courtoisie de l'Ambassadeur Anglais Lord Ponsonby par la recommandation collective de ces deux Messieurs - En

En 1840 Accompagne Stephanaki Bey
dans son excursion à Samos,
en qualité de secrétaire -

En la même année expédié en
Mission spéciale en Crète, à
la suite d'une entente entre
l'Ambassade Anglaise et la
S. Porte, pour engager les Crétois
Grecs de se retirer de la
sujétion Égyptienne et d'éviter
les intrigues Helleniques, et de
revenir sous l'Autorité Ottomane.
Ceci peu de temps avant la
rédition de St. Jean d'Acre -

En 1842 Fait la connaissance de Mr.
Canning, à son arrivée comme
Ambassadeur, par la recommandation
des dits deux Messieurs -

En 1844 - Servi pour quelque temps
comme

Comme Attaché particulier à l'
Ambassade Anglaise -

En la même année entre comme
Directeur de la maison de
Commerce Black mais continuant
toujours comme intermédiaire
des relations entre Stephanaki
Bey et Mr. Canning -

En 1848 Fait la connaissance de Fer
Reshid Pacha par la recommandation
de Stephanaki Bey, de Mr. Canning
et du Docteur Macguffog, et
continué depuis cette époque jusqu'
à la mort du Pacha, en 1858,
jour et nuit, l'intermédiaire
des relations intimes et confidentielles
entre le Pacha et l'Ambassadeur;
et spécialement pendant la guerre
de la Crimée de 1854 à 56 -

En 1858, pendant la dernière visite de Lord Redcliffe à Constantinople, j'ai eu l'honneur de servir, comme Interprète Confidentiel, dans les trois audiences particulières qu'il a eues avec le Défunt Abdul-Medjid -

2/ 448
En 1856 chargé provisoirement, sur la demande spéciale de Lord Redcliffe et de Reschid Pacha, des fonctions de premier Drogman de l'Ambassade -

En 1857. Elabora pour Reschid Pacha les règlements pour une Banque de l'Etat et pour les Consolidés, et continué mes tentatives pour la Banque jusqu'en 1862 -

En 1857 nommé secrétaire pour les Consolidés et continué jusqu'en 1862, où j'ai été rayé de la Liste des Employés de cet Etablissement -

En 1858 Reschid Pacha mort, Lord Redcliffe retiré de cette Ambassade, en 1859 Stephanaki Bey mort, le Docteur Maughuffog déjà mort en

en 1854, mes services graduellement
et complètement oubliés, resté en
butte aux persécutions des animosités
personnelles contre Lord Redcliffe
et Reschid Pacha, subi des pertes
considérables dans les affaires
du Commerce où j'ai été forcé
depuis, et voilà à peu près ma
position depuis dix ans -

Notez que, depuis 1840 jusqu'à
en 1862 que j'ai été employé
dans les affaires du Gouvernement
Impérial, soit d'une manière
directe ou indirecte, je n'ai
reçu du Mallik qu'une
gratification de Cinq Cents Mille
Piastres, à l'occasion de l'Emprunt,
déduite de la Commission stipulée
pour

5
pour Black et Durand, et des
appointements de Cinq Mille Piastres
par mois pour le temps que j'ai
servi comme Secrétaire pour
les Consolidés, et pas une Piastre
de plus; et que, tous les frais
que j'ai dû faire pendant
19 ans pour maintenir les
Communications entre les dits
Messieurs, ont été payés de ma
propre poche -

Les épargnes que j'ai faites au
Hazine pendant ma présence
aux Euekies du Dari Chouwa
pendant la guerre ont été
immenses et connues de toutes
les personnes qui étaient à cette
époque en place -
15 Sept. 1868 - D.R. En

Maintenant je sollicite un
poste convenable à la position
que j'ai eue dans ce pays, et
qui puisse me faire vivre
avec ma Famille sans pouvoir
compter sur aucune autre
ressource puisqu'il ne m'en
est point restée.

Membre du Chouhrai - Devlet
ou des Divani - Ahkiam -
Contrôleur au Ministère des
Finances -
Directeur du Contentieux à la
S. Porte -
Directeur de la Compagnie des
Vapeurs du Chirketti - Hayne ou
du Fevaidi - Osmanie -

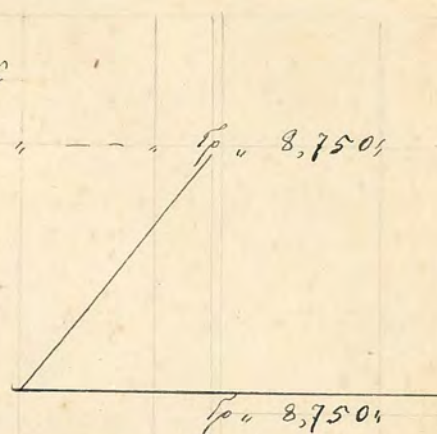
Directeur des Télégraphes, ou
des Postes -

Directeur de la Douane de
Galata -

Président de la Cour d'appel
du Tadjarit -

Or, tout autre poste semblable -
politique, financier, commercial, ou
15 Sept. 68 judiciaire -
D. R.

Or, Commissaire du Gouvernement
auprès de la Banque
Impériale -

[illegible][illegible][illegible]

1838
 1. 1838
 2. 1838
 3. 1838
 4. 1838
 5. 1838
 6. 1838
 7. 1838
 8. 1838
 9. 1838
 10. 1838
 11. 1838
 12. 1838
 13. 1838
 14. 1838
 15. 1838
 16. 1838
 17. 1838
 18. 1838
 19. 1838
 20. 1838
 21. 1838
 22. 1838
 23. 1838
 24. 1838
 25. 1838
 26. 1838
 27. 1838
 28. 1838
 29. 1838
 30. 1838
 31. 1838
 32. 1838
 33. 1838
 34. 1838
 35. 1838
 36. 1838
 37. 1838
 38. 1838
 39. 1838
 40. 1838
 41. 1838
 42. 1838
 43. 1838
 44. 1838
 45. 1838
 46. 1838
 47. 1838
 48. 1838
 49. 1838
 50. 1838
 51. 1838
 52. 1838
 53. 1838
 54. 1838
 55. 1838
 56. 1838
 57. 1838
 58. 1838
 59. 1838
 60. 1838
 61. 1838
 62. 1838
 63. 1838
 64. 1838
 65. 1838
 66. 1838
 67. 1838
 68. 1838
 69. 1838
 70. 1838
 71. 1838
 72. 1838
 73. 1838
 74. 1838
 75. 1838
 76. 1838
 77. 1838
 78. 1838
 79. 1838
 80. 1838
 81. 1838
 82. 1838
 83. 1838
 84. 1838
 85. 1838
 86. 1838
 87. 1838
 88. 1838
 89. 1838
 90. 1838
 91. 1838
 92. 1838
 93. 1838
 94. 1838
 95. 1838
 96. 1838
 97. 1838
 98. 1838
 99. 1838
 100. 1838

500/13.
Cure de nos & Co. de nos
de nos & Co. de nos

αποστολῆς Πρωτῆς ἐν Κορίνθους Παρεὼς δι' ἡμεῖς ἐν Κορίνθους Κασσανδρῆς Μωκέρ,
ἀποστολῆς Κορίνθους Παρεὼς, ἀποστολῆς ἐν ἰσ. Πρωτῆ, 1836.

1836,

a'p'i'a, a' i' Oda i' Kola Kasovika Kooen Z'odna Na' Bi, i' a'ia'n, z'ig'man v'o

Orasido B. Kelay, Kapas, Samarang, 1875

Baa rak'au'sgar takya k'kupis ka'jap'n z'bon n'y'g'g' Baa'g'a - 500

~~100~~, π, Δία Σαυλή η Νη γένη Νομάς - 8, 300.

wa na, 'a'ki ses' 'B'osar 'i' a'ituev soot'ib, 'a'ki 'a'akpi' 'i' 'a'ei' 'a'ag'os 'a'bi.

α δ' εὐδοκίας ἔσ' ἐν θυγατρὶ φίλῃσι νεύροισι καὶ πνεύματι καὶ φρονήσει καὶ

Brov. 2. p. 40: 6' oppor. tal' nra. radaci. Kraganor. 2. 7,000 - 5. 8,750.

Amor do eu 2^{da} edição, 1836; Niterói eu 2^{da}, edição, 1837.

1839,
Jan. 20th. To Mr. J. B. Brown & Mrs. G. H. Macdonald, Salt Lake City - \$500.

8 66 1/2 566

[illegible]

From sec. 10, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 8

1837, μέχρι 3^{ης} Αυγούστου, 1838.

1837
 1838
 1839

[illegible]

đến 1 giờ, 2 giờ, 3 giờ sáng họ mới bắt được 10 con cá rô, cá rô này bán được 200 đồng, 300 đồng.

2. Krasnaya, in S. 980, ⁸⁰/₁₀₀, rak. rabyun'ye 2; z. M. B. 8 550.

[illegible]

29 70 226 8 65 1215

சிவசுந்தரி

1838 -

1. Όλα βέρνις ἐκταγμένα πρὸς ἀνταρξίαν τῶν ἀντιθέτων ἐκταγμένων.

Μαργαρίτῃς ὁ ἱερογυμνασιάρχης, καὶ οὐκ ἔστιν ἡμεῖς 40, ὁ δὲ σερβὸν 23^{ον} ἔχει ἄλλοις ἐν τῇ

август, 1838 .. 60000

1. Εν ὅσα ἡ Καθολικὴ Μοιρὴ ἔχει τὴν ἐξουσίαν, καὶ οἱ ἄλλοι

Παρατηρείται, ότι τα 5,98%, ⁸⁰/₁₀₀ α' εισπραχθέντα είναι σε 1/1000

3 dollar 5000 M₂

8 363, 35, $\frac{1}{2}$, 6363, 35

38: *an' Kuvaa'ruo'z'g.*

Leuciza

1899.
 "Das ist ein wunderbarer Tag! 6.36³⁵ AM, Sonntag den 10. April 1899.
 Das ist ein wunderbarer Tag! 6.36³⁵ AM, Sonntag den 10. April 1899.
 Das ist ein wunderbarer Tag! 6.36³⁵ AM, Sonntag den 10. April 1899.

[illegible]

1841
 1842
 1843
 1844
 1845
 1846
 1847
 1848
 1849
 1850
 1851
 1852
 1853
 1854
 1855
 1856
 1857
 1858
 1859
 1860
 1861
 1862
 1863
 1864
 1865
 1866
 1867
 1868
 1869
 1870
 1871
 1872
 1873
 1874
 1875
 1876
 1877
 1878
 1879
 1880
 1881
 1882
 1883
 1884
 1885
 1886
 1887
 1888
 1889
 1890
 1891
 1892
 1893
 1894
 1895
 1896
 1897
 1898
 1899
 1900

